



# Le Moniteur

Paraissant  
Le Lundi et le Jeudi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

DIRECTEUR GENERAL  
*Fritzner Beauzile*

168<sup>ème</sup> Année - Spécial No. 1

PORT-AU-PRINCE

Mercredi 9 Janvier 2013

## SOMMAIRE

*ARRÊTÉ SANCTIONNANT  
POUR SORTIR LEUR PLEIN ET ENTIER EFFET LES DOCUMENTS STANDARDS  
RELATIFS À L'ÉVALUATION DES OFFRES  
ET AU SUIVI DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS.*

## NUMÉRO SPÉCIAL

LIBERTÉ

ÉGALITÉ  
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

MICHEL JOSEPH MARTELLY  
PRÉSIDENT

Vu l'Article 136 de la Constitution ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration Centrale de l'Etat ;

Vu la Loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public ;

Vu l'Arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public ;

Vu l'Arrêté du 26 octobre 2009 sanctionnant le manuel de procédures pour la passation des marchés publics et des conventions de concession d'ouvrage de service public ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le dossier d'appel d'offres standard pour la réalisation de travaux ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de travaux ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le dossier d'appel d'offres standard pour l'acquisition de fournitures ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le dossier d'appel d'offres standard pour l'acquisition d'équipements informatiques et de bureautique ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures, de services, d'informatique et de bureautique ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le dossier de demandes types de propositions pour services de consultants et modèles de contrats ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le dossier d'appel d'offres standard pour la prestation de service ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le dossier type d'appel d'offres en deux étapes relatif aux conventions de concession d'ouvrage de service public ;

Vu l'Arrêté du 10 mai 2011 sanctionnant le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux conventions de concession d'ouvrage de service public ;

Vu l'Arrêté du 25 mai 2012 fixant les seuils de passation des marchés publics et les seuils d'intervention de la Commission Nationale des Marchés Publics ;

Considérant que la Loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public prévoit l'établissement de documents standards à suivre par l'Administration Publique Nationale pour la passation des marchés publics et des conventions de concession d'ouvrage de service public ;

Considérant qu'il convient d'établir pour l'ensemble de l'Administration Publique Nationale les documents standards relatifs à l'évaluation des offres et au suivi de l'exécution des marchés publics ;

Considérant qu'en conséquence il y a lieu de sanctionner par arrêté les documents standards relatifs à l'évaluation des offres et au suivi de l'exécution des marchés publics ;

Sur le rapport du Premier Ministre et du Ministre de l'Economie et des Finances ;

Et après délibération en Conseil des Ministres,

## ARRÊTE

Article 1.- Sont et demeurent sanctionnés pour sortir leur plein et entier effet les Documents Standards relatifs à l'évaluation des offres et au suivi de l'exécution des marchés publics.

Article 2.- Le présent Arrêté, auquel sont annexés lesdits Documents, sera imprimé, publié et exécuté à la diligence du Premier Ministre et de tous les Ministres, chacun en ce qui le concerne.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 21 décembre 2012, An 209<sup>e</sup> de l'Indépendance.

Par :

Le Président



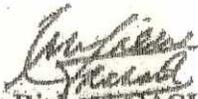
Michel Joseph MARTELLY

Le Premier Ministre



Laurent Salvador LAMOTHE

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes

  
Pierre-Richard CASIMIR

Le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales

  
Ronsard SAHNE-LYR

Le Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique

  
Jean René SANON

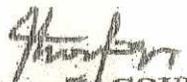
Le Ministre de l'Economie et des Finances

  
Marie-Carmelle JEAN-MARIE

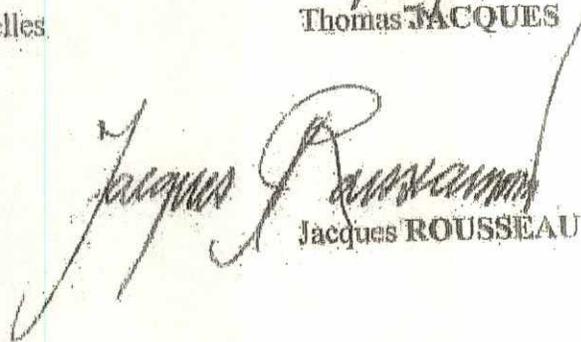
Le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe

  
Laurent Salvador LAMOTHE

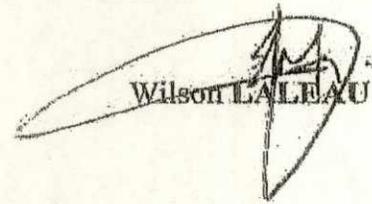
Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

  
Thomas JACQUES

Le Ministre des Travaux Publics, Transports, Énergie et Communications

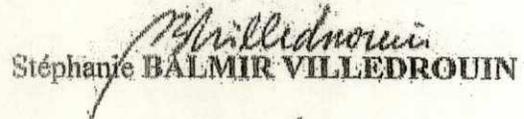
  
Jacques ROUSSEAU

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie



Wilson LALEAU

La Ministre du Tourisme



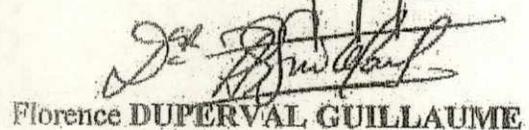
Stéphanie BALMIR VILLEDROUIN

Le Ministre de l'Éducation Nationale  
et de la Formation Professionnelle



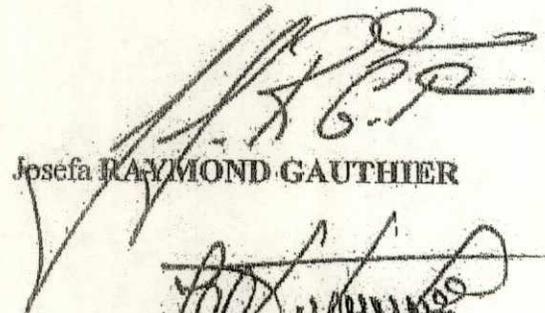
Yannick FIERRE

La Ministre de la Santé Publique et  
de la Population



Florence DUPÉVAL GUILLAUME

La Ministre des Affaires Sociales et du Travail



Joséfa RAYMOND GAUTHIER

Le Ministre de la Culture



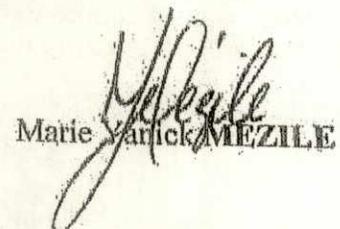
Jean Mario DUPUY

Le Ministre de la Communication



Ady JEAN GARDY

La Ministre à la Condition Féminine et  
aux Droits des Femmes



Marie Yvick MEZILE

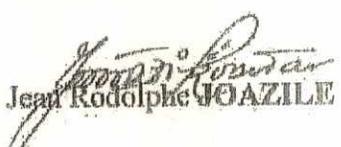
Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,  
Chargé des Relations avec le Parlement

  
Ralph Ricardo PHEANO

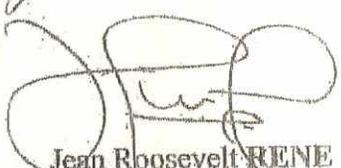
La Ministre Déléguée auprès du Premier  
Ministre, Chargée des Droits de l'Homme  
et de la Lutte contre la Pauvreté Extrême

  
Marie Carmelle Rose Anne AUGUSTE

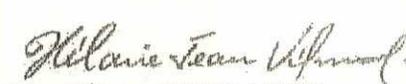
Le Ministre de la Défense

  
Jean Rodolphe JOAZILE

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Action Civique

  
Jean Roosevelt REINE

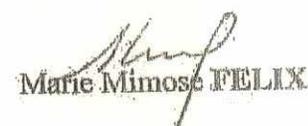
Le Ministre de l'Environnement

  
Jean Vilmond HILAIRE

Le Ministre des Haïtiens Vivant à l'Étranger

  
Daniel SUPPLICE

La Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre,  
Chargée de la promotion de la Paysannerie

  
Marie Mimose FELIX

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,  
Chargé de la Sécurité Énergétique

  
René JEAN JUMEAU